RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00016
Numéro SIREN : 440 346 518
Nom ou dénomination : ABAULT IE

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt A2018/017780

2211254

Dénomination : ABAULT IE
Adresse : 3 rue D'alsace-lorraine 31000 Toulouse -FRANCE-

n° de gestion : 2002B00016
n° d'identification : 440 346 518

n° de dépôt : A2018/017780
Date du dépôt : 29/10/2018

Pièce : Ordonnance du Président du 29/10/2018

2211254

EXTRAIT DES MINUTES

2018OP03126

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

ORDONNANCE

Nous, Christian BASTIDE, Président du tribunal de commerce de Toulouse,

Vu la requête ci-jointe et les moyens exposés conjointement par :
La SAS ABAULT IE, 3 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE, RCS Toulouse 440 346 518,
et la SARL ABAULT 33, 102 cours Alsace Lorraine 33000 BORDEAUX, RCS Bordeaux 508 591 591,
représentées par la SCP BIELER – FRANCK, 4 rue Jules de Resseguier 31000 TOULOUSE,

Tendant à voir désigner un commissaire à la fusion dans le cadre du projet de fusion par absorption de la SARL ABAULT 33 par la SAS ABAULT IE.

Vu les articles L. 225-147, L. 227-1, L. 236-10 et suivants, R.210-19, R. 225-7 et suivants, R. 236.36 du code de commerce,

DESIGNONS en qualité de commissaire à la fusion :
La SARL CABINET OHAYON & ASSOCIES,
36 route d'Espagne 31100 TOULOUSE,
inscrite sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce,

avec mission d'apprécier les modalités de l'ensemble de l'opération envisagée ainsi que la valeur des apports de la SARL ABAULT 33 à la SAS ABAULT IE et d'en faire rapport dans les conditions prévues par les textes susvisés ;

DISONS que la présente ordonnance sera, par les soins du greffe, notifiée à la partie demanderesse à qui il appartiendra de saisir le commissaire désigné.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Toulouse, le 29/10/2018

Le greffier,
Vincent DEVILLERS

Le Président du tribunal de commerce
Christian BASTIDE

Frais de greffe de la présente ordonnance : 32.68 € TTC (22.32 € HT – 4.46 € TVA – 5.9 € débours)

BIELER FRANCK
avocats associés
4 Rue Jules de Resseguier, 31000 Toulouse
Tél. 05 61 14 64 80 – Fax. 05 61 14 64 81
Case Palais n°187

REÇU LE
25 OCT. 2018
Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse

REQUÊTE CONJOINTE AU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Monsieur Saïd CHMANI, agissant en qualité de gérant de la société ABAULT 33, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros dont le siège social est sis à BORDEAUX (33000) - 102 Cours Alsace Lorraine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 508 591 591

et

Monsieur Saïd CHMANI, agissant en qualité de président de la société ABAULT IE, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros dont le siège social est sis à TOULOUSE (31000) - 3, Rue d'Alsace Lorraine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 440 346 518

Ayant pour Avocat la SCP BIELER-FRANCK : 4, Rue Jules de Resseguier - 31000 TOULOUSE

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Il est envisagé une fusion entre la société ABAULT 33 et la société ABAULT IE par voie d'absorption de la première par la seconde.

Les motifs qui ont inspiré ce projet de fusion sont les suivants : la présente fusion constitue une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification de l'exploitation des structures actuelles, laquelle engendrera une optimisation et un allégement des coûts de fonctionnement.

L'activité de la société absorbante est la suivante : Toutes transactions immobilières et de fonds de commerce, agence immobilière, intermédiaire en location de locaux commerciaux, activité de marchand de biens, administration de biens immobiliers, gestion du patrimoine, courtage en opérations de banque et services de paiement, courtage en crédits en assurance. La réalisation de prestations administratives.

L'activité de la société absorbée est la suivante : Activité intermédiaire dans le cadre d'opérations de cessions ou locations de biens ou droits immobiliers de toute nature, fonds de commerce et assimilés, parts sociales et titres de sociétés, activité de gestion immobilière et administration de biens, courtage en opérations de banque et services de paiement, courtage en crédits et annexes.

Conformément à la réglementation comptable (articles 710-1s. du Plan comptable générale issus du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté du 8 septembre 2014), les apports de la société absorbée sont évalués à leur valeur nette comptable au 31 août 2018.

En conséquence, les soussignés ont l'honneur de vous demander de bien vouloir nommer un ou plusieurs Commissaires à la fusion et aux apports chargés, conformément aux dispositions des articles L.236-10, L.225-147, R.225-7, R.236-6 et R.236-7 du Code de Commerce :

- d'établir un rapport écrit sur les modalités de la fusion susvisée ;
- et d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport-fusion par la société ABAULT 33 à la société ABAULT IE.

Une note décrivant les sociétés participantes et l'opération de fusion est annexée à la présente.

Le Commissaire à la fusion pourrait être, à la convenance du Tribunal, le **Cabinet OHAYON & ASSOCIES** (36, Route d'Espagne - 31100 TOULOUSE), Commissaire aux comptes et inscrit à ce titre auprès de la Compagnie générale des Commissaires aux comptes de Toulouse.

Fait à TOULOUSE
Le 25 octobre 2018

Sébastien FRANCK

NOTE ANNEXE A LA REQUETE
EN VUE DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

	ABAULT 33	ABAULT IE
Chiffre d'affaires HT - au 31/12/2017 (12 mois) - au 31/08/2018 (8 mois)	 384 015 € 230 745 €	 1 584 311 € 956 430 €
Total du bilan - au 31/12/2017 (12 mois) - au 31/08/2018 (8 mois)	 109 435 € 169 486 €	 511 389 € 609 020 €
Effectif moyen du personnel au cours de l'exercice clos le 31/12/2017	7	19
Commissaire aux comptes	NEANT	Titulaire : COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT (9 allée Serr – 33000 BORDEAUX) Suppléant : LEVEQUE William (15 rue Aristide Briand – 33150 CENON)
Montant des apports	Estimé à 169 486,51 €	
Montant des passifs pris en charge	Estimé à 66 374,89 €	
Type d'opération envisagée	Fusion absorption	

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE (Haute-Garonne)